

## RAPPORT D'INTERVENTION DPO\_20082025\_2

Bureau Du Procureur de Los Angeles

20 août 2025

## Rapport officiel du Procureur Général Antoine Prokofief

Le **20 août 2025 à 17h00**, le suspect Sam Morgan, avocat de profession, a été interpellé au **213 Orchard Boulevard, parking souterrain**, en exécution d'un mandat délivré à **16h50** par le parquet à l'encontre de l'individu enregistré sous le numéro 7092.

Cette interpellation trouve son origine dans une procédure antérieure menée par le LAPD, lors de laquelle le client défendu par M. Morgan avait reconnu, à titre « hypothétique », son implication dans un meurtre. Compte tenu de ces éléments, le parquet a estimé fondée la délivrance d'un mandat afin de procéder à l'arrestation de M. Morgan.

Lors de son appréhension, le suspect n'était en possession ni d'armes, ni de drogues, ni d'argent. Aucune preuve matérielle n'a été saisie. En revanche, il est à noter un comportement inapproprié de la part de l'intéressé, lequel a, à plusieurs reprises, adressé des propos déplacés et des avances à l'égard de l'agent intervenant.

Un témoin, à savoir le Procureur Général Antoine Prokofief, était présent au moment de l'interpellation.

Sur la base des éléments recueillis, les infractions susceptibles d'être retenues à l'encontre du suspect sont :

Meurtre prémédité ;

Détérioration d'un cadavre.

Ces infractions sont qualifiées de felonies (crimes) au regard de la loi.

Le présent rapport est établi par **l'agent Morginstar G., badge n°167236**, et transmis pour suites judiciaires conformément aux dispositions légales applicables.